



Contrat d'engagement solidaire - "Volailles" 2020

AMAP - Le Panier saint Fiacre - La ferme "Les Renouées"

Entre

La ferme "Les Renouées"

Michel REVAULT

Les Gilleteries

37320 - TRUYES

Et

Nom

Prénom

Adresse

Dit "l'éleveur"

Dit "l'abonné/e"

dans le cadre de :

L'association « Le Panier saint Fiacre »

5, square Bellini - 91090 Lisses

Objet du contrat :

Ce présent contrat a pour objet de fixer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de volailles en vue de soutenir Michel Revault à la ferme "Les Renouées".

Engagements des parties :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAP¹, entre autres :

Engagements de l'abonné/e

- ❖ **auprès de l'éleveur**: préfinancer la production ; accepter d'assumer les imprévus liés à l'élevage (intempéries, maladies) et participer au dialogue qui est instauré entre l'association et l'éleveur, apporter une aide directe et solidaire,
- ❖ **auprès de l'association**: assurer au moins 1 permanence de livraison ; participer aux réunions (Assemblée Générale, et diverses animations, ...)

Engagements de l'éleveur partenaire :

- ❖ livrer 7 fois dans la saison, des poulets et des pintades de qualité, de sa ferme,
- ❖ être présent lors des livraisons et donner régulièrement des nouvelles de la ferme,
- ❖ être transparent sur ses méthodes de travail et le mode de fixation des prix,
- ❖ accueillir les abonné/es sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement,
- ❖ adhérer au Réseau Amap dans une optique de cohérence et de coopération avec les autres agriculteurs du Réseau.

Modalités préparation/livraison :

- **Jour de livraison des volailles** : le Jeudi (de 17h30 à 19h)
- **Lieu** : la salle Henriot à 91090 LISSES

Dates de livraisons

Poulets : 30 janvier, 19 mars, 14 mai, 25 juin, 10 septembre, 22 octobre, 19 novembre

Pintades : 14 mai, 19 novembre

(Ces jours et lieu de livraison seront respectés dans la mesure du possible. Cependant, s'il devait y avoir un changement ponctuel, les adhérents seront informés à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser pour récupérer leurs volailles).

¹ disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP IdF : http://amap-idf.org/la-charte-des-amap_31.php

❖ Poulets : deux formules : petit ou / et gros (7 livraisons)

Le prix du poulet est fixé à **10,30 € le kilo**. Pour assurer un préfinancement, on se base sur

POULETS

Petit :	un poids moyen de 1.99 kg soit	20,50 € (vingt euros 50 centimes)
	nombre :	
Gros :	un poids moyen de 2,62 kg soit	27,00 € (vingt sept euros).
	nombre :	

PiINTADES : (2 livraisons)

Le prix est fixé à 12,30 € le kg . Poids moyen : 1,62 kg soit 20,00 € (vingt euros)	
En mai :	nombre :
En novembre :	nombre :

Prix et modalités de paiement

Le poids des volailles livrées sera enregistré à chaque livraison par la personne référente du contrat « volailles » au sein de l'association. Les chèques d'engagement seront remis au référent lors de la signature du contrat soit :

7 chèques pour les poulets = [nombre de poulets] x [20.50€ petit ou 27€ gros]
2 chèques pour les pintades = [nombre de pintades] x 20€

Un ajustement sera effectué après la dernière livraison : l'éventuel montant inférieur ou supérieur à 5 euros sera reporté sur le contrat de l'année suivante.

Les chèques seront libellés à l'ordre de **« Michel REVAULT »** (tous datés du jour de la signature du contrat). La personne référente du contrat volailles a la charge de les remettre à l'éleveur à chaque livraison.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.) :

Les conditions d'application de ce contrat pourront être revues dans ce cas lors d'une réunion spécifique organisée par l'association réunissant les abonné/es, l'agriculteur partenaire, et, si besoin, un/e représentant/e du réseau régional des AMAP.

Ce contrat est établi en trois exemplaires, un pour l'éleveur, un pour l'abonné/e et un pour archivage au sein de l'association.

Fait en trois exemplaires à Lisses, le **30/01/2020**

l'abonné/e

l'éleveur partenaire

Michel REVAULT